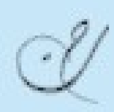
ADP

مجلة حوليات التراث

Revue Annales du Patrimoine

P-ISSN 1112-5020 / E-ISSN 2602-6945



Les Sittii voyage sans retour en Numidie

The Sittii travel without return to Numidia

Dr Doris Bages
Ministère de la Culture, Paris, France
doris.bages@tarn.gouv.fr

Reçu le : 19/7/2023 - Accepté le : 22/8/2023

23

2023

Pour citer l'article :

✳ Dr Doris Bages : Les Sittii voyage sans retour en Numidie, Revue Annales du patrimoine, Université de Mostaganem, N° 23, Septembre 2023, pp. 63-78.



http://annalesdupatrimoine.wordpress.com

***

Revue Annales du patrimoine, N° 23, 2023, pp. 63 - 78
P-ISSN 1112-5020 / E-ISSN 2602-6945

Les Sittii
voyage sans retour en Numidie

Dr Doris Bages
Ministère de la Culture, Paris, France

Résumé :

Si le mercenaire est avant tout réputé pour son attrait de l'appât du gain, il s'illustre aussi par son goût du voyage, augmenté par la soif d'une vie meilleure faite d'aventures et de combats. C'est ainsi que Publius Sittius de Nucérie avait enrôlé en Italie mais aussi en Espagne ses futurs compagnons de voyage, avant de s'embarquer pour l'Afrique au cours de la première moitié du I[er] siècle av. J.-C. Or, il comprit tout l'intérêt de se ranger aux côtés de Jules César, débarqué en Afrique pour terrasser l'opposition des partisans de Pompée. Le retour sur investissement est très important. L'armée privée de Sittius, pour prix de ses services, hérite de Cirta, la ville conquise, et de son territoire, transformés à tout jamais. Cet article propose une réflexion sur les attentes et les témoignages du voyage à partir d'un exemple précis, en prenant appui sur des sources historiques, épigraphiques et archéologiques.

Mots-clés :

Algérie, antiquité, Cirta, Publius Sittius, voyage.

The Sittii travel without return to Numidia

Dr Doris Bages
Ministry of Culture, Paris, France

Abstract:

If the mercenary is foremost renowned to his lure of gain, he distinguishes himself by his travel taste, increased by the hunger for a best life done from adventures and fights. This is how Publius Sittius from Nucérie had enlisted his companions in Italy and Spain, before ship off to Africa during the first half of first century B.C. Then, he understood the benefit of unite with Julius Caesar who is arrived in Africa, decided to bring down the Pompey's partisans oppositions. The return of investment is consequent. The private army of Sittius inherits, as a reward, conquered city and its territory, forever transformed. This communication suggests a thinking on the travel waitings and testimonies using historicals, epigraphicals and archaeologicals sources.

Keywords:

Algeria, antiquity, Cirta, Publius Sittius, travel.

Reçu le : 19/7/2023 - Accepté le : 22/8/2023
doris.bages@tarn.gouv.fr

Introduction :

"Train them, excite them, arm them, then turn them loose on the Nazis ![1]". Cette formule en forme de slogan apparaît en 1967, sur l'affiche du film de Robert Aldrich dont je tairais le nom pour des raisons évidentes de bienséance. Elle s'applique à la perfection à l'armée privée composée de mercenaires de divers horizons, propriété d'un chevalier romain banni de Rome et d'Italie, présente sur le sol nord-africain au cours du 1er siècle av. J.-C. Ces mercenaires sont par définition des voyageurs, réputés pour leur attrait du gain, augmenté par la soif d'une vie meilleure faite d'aventures et de combats. En cela, le mercenaire ne voyage pas pour le plaisir mais pour des raisons professionnelles, afin d'exercer ce qu'il fait le mieux, vendre sa compétence militaire au plus offrant, sans question d'appartenance à une patrie plus qu'une autre[2].

Comme dans le film précédemment évoqué, les royaumes de Numidie et de Maurétanie furent le lieu du débarquement de condamnés, de bannis, de proscrits, sous le gouvernement d'un seul homme, exilé comme eux, Publius Sittius Nucerinus, à la fois homme d'affaires et chef de guerre. Malgré une disparition précoce, cet homme hors du commun, à l'initiative d'un voyage sans retour, trouvait le moyen d'assurer la postérité pas seulement pour lui, mais aussi pour ses fidèles compagnons. Ainsi, cette communication propose une réflexion sur les attentes et les témoignages du voyage, mené à bien par des hommes, poussés aussi bien par l'incertitude de l'aventure que la promesse d'un immense succès. Ce périple dont une des conséquences est la transformation irrémédiable (politique, sociale, culturelle ?) d'une ville et d'un territoire, est le résultat de la détermination d'un homme attiré par le voyage et le profit.

1 – A l'origine du voyage, un homme hors du commun :

1. Une bien maigre biographie :

Publius Sittius de Nucérie, comme son nom l'indique, est originaire de la région campanienne en Italie. Sa biographie

détaillée reste encore à écrire. Toutefois, certains détails pouvant intéresser notre propos sont à reprendre dans les synthèses et analyses existantes(3). Il est issu d'une famille de notables dont la fortune repose sur des propriétés foncières aux vignobles connus par des marques d'amphores. Ce qui fait dire à François Bertrandy que son père était probablement à la fois un homme influent en politique et un negotiator possédant une fabrique d'amphores, pour stocker et transporter le vin issu de ses terres. Nicolas Tran confirme en 2014 que certains negotiatores étaient des négociants en vin. C'est donc dans l'environnement familial qu'il aurait appris tout à la fois à devenir un membre de l'ordre équestre et à occuper ses journées en étant homme d'affaires dont le négoce consistait avant tout en des affaires financières, c'est-à-dire le prêt d'argent(4).

Aussi, cet environnement d'appartenance à une communauté campanienne, faite de notables influents et de commerçants en relation avec l'Orient, se partageant entre Rome et la Campanie originelle aurait influencé P. Sittius dans son goût de l'entreprise, de l'aventure et du risque "à la limite du pari réalisable(5)". Sans vouloir établir une étude d'anthropologie sociale à propos du personnage, il semblerait que sa jeunesse ait fourni le terreau au futur voyageur audacieux qu'il allait devenir.

2. Des procès en cascade :

Adulte, il apparaît dans le jeu politique et économique de Rome par le biais d'événements le concernant, au milieu du Ier siècle avant J.-C. Entre 64 et 57, il est l'objet direct ou indirect de trois procès en justice. Tout d'abord, en 64, il est poursuivi pour dettes. Pour ne pas être condamné à titre personnel, Sittius s'est volontairement exilé en Espagne et de là, en Afrique du Nord, plus précisément dans le royaume de Maurétanie. Il a toutefois pourvu au dédommagement de ses créanciers en vendant ses plus beaux domaines par le biais de ses amis restés à Rome. Ensuite, il est cité dans la première conjuration de Catilina, à la suite de laquelle Cicéron avait défendu, en 62,

Publius Cornelius Sylla, ami intime de Sittius ; ce dernier n'était pas directement accusé mais considéré comme complice.

D'après Jacques Heurgon et Théodore Mommsen, Sittius n'est pas condamné lors de ses deux procès du fait de ses absences. En effet, "bien que la procédure contre un absent fût légale, elle s'est heurtée longtemps, dans la conscience romaine à des scrupules qui entravaient toute action judiciaire. Il ne fallait pas que la défense pût être exclue d'un procès, ou entravée dans son exercice ; sinon le jugement paraissait suspect et odieux(6)".

Cependant, ce genre de scrupules était totalement oublié lors du troisième procès conduit contre Sittius, en 57, à la suite duquel Cicéron lui écrivit une lettre pour s'excuser de ne pas avoir pris sa défense et de s'insurger contre l'iniquité avec laquelle il fut traité(7). En l'espèce, une forte augmentation du prix du blé avait provoqué une disette accompagnée de troubles populaires, dont les affairistes étaient jugés en partie responsables à cause de trop nombreuses spéculations. Sittius fut considéré comme l'un de ces responsables, car il aurait eu des intérêts dans le commerce du blé et donc jugé et condamné à l'exil(8).

3. L'exil à l'origine du voyage :

Cette année 57 est ainsi le point de départ d'un long voyage sans retour pour Sittius qui ne reverra jamais la Campanie. Il ne faut tout de même pas oublier qu'il a déjà quitté l'Italie depuis 64, avec un probable espoir de retour, car son exil était jusqu'à présent volontaire(9); il n'était en rien banni et bénéficiait toujours de sa citoyenneté. Aussi, il se tenait éloigné de Rome, en attendant que les choses se calment. Pour autant, les modernes trouvent cette condamnation quelque peu exagérée. En réalité, P. Sittius aurait dû écoper d'une amende dans cette affaire de spéculation sur le blé. Cette condamnation capitale est pressentie comme une vengeance personnelle d'individus qui en auraient voulu à un ancien complice à la suite

du procès de la conjuration de Catilina ou bien, le point final d'une machination destinée à atteindre la fortune de Sittius[10].

En tous les cas, après avoir pratiqué l'exil volontaire pour éviter des condamnations, Sittius devient un voyageur malgré lui, abandonnant en Italie, ce qui lui restait de terres et de fortune. Dans le sens où ce voyage fut sans retour, il est possible de parler, avec Stéphanie Guédon de véritable migration, car l'idée du voyage à proprement parler, suggère nécessairement la possibilité de rentrer[11].

On pourrait alors le croire perdu, destiné à finir comme Marius, exilé dans un gourbi de Carthage parmi les ruines de l'ancienne cité avant son retour à Rome. Or, il n'en est rien car Sittius semble être un homme plein de ressources. En Espagne puis en Afrique du Nord, accompagné d'exilés italiens comme lui, il recrute d'autres compagnons de voyage[12]. On parle bien ici de recrutement et donc de salaire. Mais où trouve-t-il l'argent nécessaire ? S'il avait perdu la majorité de sa fortune en Italie, Cicéron explique qu'il possède de grandes créances auprès des rois nord-africains. Aussi, il n'est pas exclu, s'il était réellement dans le commerce du blé, qu'il ait développé un commerce ou en tous les cas des relations avec les Italiens présents sur le sol africain depuis les guerres puniques. Jacques Heurgon pousse plus loin l'affirmation en faisant de Publius Sittius "l'un des principaux fournisseurs de Rome en blé[13]".

2 – Arrivée à destination :

1. Activités des Sittii sur place :

Il faut attendre 47 pour que les textes parlent à nouveau de nos mercenaires qui s'illustrent en terre d'Afrique, sous la direction de leur chef, Sittius. En plus de les payer, ce dernier a dû leur faire miroiter cet appât du gain, alimentation du moteur de ces nomades qu'étaient et que sont encore les mercenaires. Sittius leur offre cette vie aussi bien faite d'incertitude que de combats avec en ligne de mire, un immense succès fait d'argent et de liberté.

Pendant une dizaine d'années environ[14], Sittius et ses hommes restent en Afrique du Nord où ils combattent dans les guerres que se livrent les rois maures et numides, en passant des uns aux autres pourvu qu'ils soient généreux dans les salaires. Un mercenaire est un soldat professionnel et spécialiste dont la conduite est avant tout guidée par l'appât du gain[15]. Or, rien n'indique la spécialité de Sittius et ses hommes, ni leur nombre exact au demeurant, même s'il apparaît comme évident qu'ils étaient plus nombreux que douze[16].

Ce qui est remarquable, c'est que Sittius semble rester mercenaire indépendant en fournissant une véritable armée privée aux royaumes en place. En effet, on sait que les armées numides ont déjà eu recours à des mercenaires, notamment des Thraces durant les batailles qui opposèrent Jugurtha à Rome mais dans le cas de Sittius, il n'est jamais fait mention de son "recrutement" par une armée à proprement parler mais plutôt l'inverse ; car c'est lui le pourvoyeur d'hommes. En réalité, Sittius n'est pas décrit comme un mercenarius mais comme un strategos du roi de Maurétanie[17]. Il est donc un véritable chef d'armée et probablement conseiller du roi en matière de stratégie militaire.

A côté de ses activités militaires, et pour assurer le salaire de cette armée, Publius Sittius pratique en Afrique ce qu'il sait faire de mieux, des affaires. Il possède une flotte qui mouille à Hippone, actuelle Annaba sur la côte algérienne. Cette flotte servait pour transporter le blé africain à Rome. Aussi, F. Bertrandy établissait-il des liens entre les descendants de Campaniens installés à Rusicade qui exerçaient des activités commerciales et Publius Sittius. De plus, il supposait que Sittius jouait un rôle dans l'importation de céramique italienne, et notamment campanienne, jusque dans les royaumes africains. L'image de l'exilé terrorisé à l'idée de mourir loin de chez lui ne convient pas du tout à ce voyageur intrépide à qui la chance et le talent sourient. Car s'il avait pu mourir maintes fois au cours des

combats livrés en Maurétanie et en Numidie, son talent est indéniable. Publius Sittius semble capable de s'adapter à beaucoup de situations peu communes tout en faisant les bons choix.

2. Le choix de César :

C'est d'ailleurs ce qu'il en est, en 46, quand il se range aux côtés de Jules César, fraîchement débarqué sur le sol africain pour régler définitivement l'opposition des partisans de Pompée. Après la mort de ce dernier en 48, ses partisans, dirigés par Metellus Scipion se réfugient en Numidie. L'armée pompéienne se réorganise et le roi Juba Ier de Numidie, met à leur disposition quelque quatre mille fantassins, des cavaliers et une soixantaine d'éléphants. Ces effectifs s'ajoutent aux dix légions de Scipion.

De son côté, Jules César est accompagné de dix légions. Sur place, il peut compter sur le soutien des deux rois maures, Bocchus et Bogud et sur Publius Sittius en personne. Il fournit à César son armée privée ainsi que sa flotte, qui lui sert à la fois de flotte commerciale mais aussi de flotte militaire quand le besoin s'en fait ressentir. En fin stratège, Sittius comprend tout l'intérêt de se ranger du côté de César car s'il l'emporte, c'est l'assurance pour lui et ses hommes, d'une récompense hors du commun. Et il avait raison[(18)].

Au cours des combats, il est à noter une fois de plus la totale autonomie de l'armée Sittienne. En effet, il ne combat pas aux côtés de César qui se trouve près de la côte de l'actuelle Tunisie mais, plus dans les terres autour de la ville de Cirta et sa région, en doublon avec le roi Bocchus. Les sources témoignent de la terreur que Sittius et ses hommes inspirent en traversant les territoires et en semant la destruction sur leur passage[(19)]. Pour finir, il s'empare de la ville de Cirta, actuelle Constantine dans le nord-est de l'Algérie, et ancienne capitale du royaume de Juba Ier, allié de Metellus Scipion. De son côté, Jules César remporte la victoire finale à Thapsus en 46.

3. La récompense du voyage :

Cette victoire a pour conséquence d'importantes modifications politiques et territoriales, notamment la totale disparition du royaume numide. Le roi maure Bocchus qui régnait sur la partie occidentale de l'actuelle Algérie reçut pour récompense, le royaume numide d'un certain Massinissa II, dont le territoire s'étendait à l'ouest du royaume de Juba. La partie orientale du royaume de Juba Ier est transformée en province romaine, l'Africa nova, par opposition à l'Africa, devenue vetus, créée en 146, après la destruction de Carthage.

C'est alors que notre aventurier et ses hommes reçurent la récompense qui allait changer leur vie. Finalement, les réponses aux deux questions de savoir pourquoi voyager et si la réalité est supérieure à la hauteur des espérances des voyageurs, trouvent tout leur sens. En effet, le retour sur investissement, si l'on peut s'exprimer ainsi, est très conséquent.

A la fin de la campagne, P. Sittius et ses compagnons, après avoir été payés pour leurs services auraient pu être licenciés comme il était de mise à l'époque républicaine(20). Ce n'est pas le cas et une fois encore, le cas de Sittius s'illustre par son originalité. Pour prix de son soutien, Jules César lui offre la ville de Cirta ainsi que son territoire, compris sur cette langue de terre entre la nouvelle province et le royaume de Bocchus.

Le voyage qui a duré presque vingt ans touche à sa fin. Sittius et ses hommes, bannis et apatrides de Rome, ainsi que leurs compagnons recrutés en Espagne et en Afrique, vont enfin pouvoir se fixer sur un territoire devenu leur propriété. On pourrait presque pousser l'idée jusqu'à voir dans ce don, un acte de réhabilitation offert par César lui-même à un ancien citoyen romain qu'il aurait connu vingt ans auparavant. Toutefois, cet acte généreux cacherait plutôt une stratégie politique dont l'objectif final ne serait que la romanisation de ces territoires africains. Géographiquement, ce "cadeau" territorial constituait la frontière temporaire entre l'avancée de Rome et les futurs

territoires à conquérir, le tout s'appuyant sur un homme, de vieille souche italienne et devenu allié et client.

3 – Passage à la postérité :

1. La fin du voyage pour Sittius :

Certes la volonté de Jules César aurait tôt fait de soumettre la région à Rome mais la présence de P. Sittius et ses hommes a probablement changé la donne. En effet, la région n'est pas intégrée à l'Africa nova mais devient une "principauté" autonome, sous protectorat romain(21). Il s'agit là d'une conséquence territoriale et politique directe du voyage de Sittius en Afrique.

Il serait même à l'origine de ce particularisme juridique et politique que sera la confédération cirtéenne dans l'empire romain, inspirée de la confédération nucérine d'où Sittius était originaire(22). Sur le territoire nouvellement conquis, les trois villes les plus importantes après Cirta furent dotées de surnoms qui ne seraient pas sans rappeler des villes campaniennes. Jacques Heurgon – qui n'envisageait pas en 1950 autre chose qu'une origine campanienne à la confédération cirtéenne, comme la préexistence d'une fédération ou confédération numide (pour ne pas dire massyle) couvrant le territoire autour de Cirta par exemple – se plaisait à "rêver à cette Nouvelle Campanie transplantée et refleurissant sous d'autres cieux et assurant, malgré les révolutions, une persistance invraisemblable des traditions italiques(23)".

Pourtant, pas de véritable happy end pour Sittius qui devient un véritable héros tragique en mourant assassiné à peine deux ans plus tard par l'héritier du royaume numide, Arabion, qui comptait bien récupérer ses terres.

2. La survivance d'un nom :

Malgré sa disparition, Sittius le voyageur passe tout de même à la postérité. Ses compagnons deviennent officiellement les Sittii en prenant le gentilice de celui qui, en quelque sorte, les a affranchis. Publius Sittius avait dû obtenir de Jules César, en plus d'une ville et de son territoire, la citoyenneté romaine

pour la totalité de ses compagnons d'armes. Ce gentilice devient extrêmement présent à Cirta et dans sa région ; en témoignent les quelque cinq cents inscriptions découvertes à ce jour, portant le nom de Sittius ou Sittia au féminin(24). Ces inscriptions, en majorité funéraires, datent de la fin de la République jusqu'au début du IIIe siècle, dont 139 font référence à la période qui va de la fin de la République jusqu'à la fin du règne de Trajan. Elles renvoient donc aux compagnons de la première heure ou à leurs descendants directs. On retrouve des Sittii, plus tard, en dehors du territoire cirtéen, en Africa nova et jusqu'en Maurétanie Césarienne.

Pline et Pomponius Mela mentionnent la ville comme la colonia Cirta Sittianorum et Sittianorum colonia(25). Certes, cette terminologie ne semble pas avoir de valeur juridique ; ce qui pourrait écarter de fait, l'idée de création d'une colonie latine par Jules César, mais qui confirmerait au contraire la toute-puissance de P. Sittius sur sa nouvelle propriété(26).

L'archéologie a aussi livré une série de monnaies portant le nom de Sittius, plus exactement Publius Sittius Mugonianus, IIIIvir(27). Ce qui est à noter ici, c'est que Sittius ou un de ses compagnons fait battre monnaie comme s'il était roi ou haut dignitaire romain. Finalement, c'est ce qu'il est d'après son titre, laissant supposer ici l'élévation de la ville de Cirta au rang de colonie entre 44 et 27 av. J.-C(28).

3. La postérité inscrite dans le sol :

L'archéologie apporte un autre témoignage de cette postérité sittienne : la mosaïque dite des nageurs découverte en 1960, en contrebas de la falaise nord-ouest de la ville(29). Cette mosaïque pavait une pièce rectangulaire à abside appartenant à un vaste édifice partiellement dégagé, avant d'être à nouveau recouvert pour tomber dans l'oubli. Elle appartenait à un établissement thermal – parce que posée sur un système de pilettes en terre cuite constituant un hypocauste – probablement privé, construit entre 50 et 30 av. J.-C.

Le décor figuré de nageurs, navires et disque ainsi que la technique de figure noire sur fond blanc avec rehauts de couleur sont identiques à certaines mosaïques découvertes à Pompéi dans les maisons dites du Ménandre, de Caesius Blandus et celle du cryptoportique. Gilbert-Charles Picard voit dans ce pavement la main d'artisans pompéiens ou du moins campaniens[(30)]. Il interprète aussi le thème des navires affrontés comme la commémoration d'un événement marquant de l'histoire de la ville, la prise de Cirta et l'installation des Sittiani. Pour aller plus loin dans ce sens, les navires ne font-ils pas référence à la flotte personnelle de Sittius qui lui a permis, entre autres, de s'enrichir ?

Cette mosaïque met-elle en avant une volonté de Publius Sittius lui-même de vouloir orner sa résidence avec des thèmes lui rappelant sa jeunesse dorée ? Si l'ornementation de ce bain privé est postérieure à la mort de Sittius, ses compagnons ont-ils voulu créer un rappel de la Campanie en cette terre étrangère, en l'honneur de leur chef ? Il est tout à fait possible aussi que le pavement fut construit avant la conquête de Cirta par les Sittii pour orner l'habitation d'un Italien d'origine campanienne, déjà sur place pour pratiquer diverses activités commerciales. Toutefois, la chronologie et le thème iconographique de cette mosaïque vont dans le sens de l'hypothèse du lien direct entre le pavement et les Sittii.

Conclusion :

Publius Sittius, d'après Jacques Heurgon, est cette "figure équivoque (qui) se dérobe trop souvent à nous[(31)]". Il est décrit, dans la bibliographie comme un chef de bande, un aventurier audacieux, un condottiere, un conjuré, un exilé, un proscrit devenu le pion de Jules César… autant de termes négatifs mais trop souvent, il faut bien l'avouer, réducteurs. Il n'est jamais décrit comme un stratège, un chef de guerre, un leader, un homme d'affaires avisé qui tire leçon de ses erreurs passées, un financier de haut vol qui consentait des prêts à des rois, et

pourquoi pas comme un visionnaire. Voilà un homme qui a réussi à fédérer pendant presque vingt ans des hommes autour de sa personne, au point de leur léguer un territoire et une "patrie" auxquels leur métier de mercenaire ne les destinait pas.

Néanmoins, une représentation exacerbée dans le positif ou le négatif doit être assez éloignée de la réalité que finalement, nous ignorons. C'est donc là une belle perspective de recherche qui s'inscrit dans la durée en ce qui concerne l'homme lui-même et le contexte dans lequel il évolue. En effet, certains approfondissements permettraient de mieux connaître les diverses interactions des Sittii avec le territoire hérité avant et après la victoire de César. Aussi, cette première tâche aboutirait à l'affinement des connaissances sur l'évolution du statut de Cirta, depuis son identité de capitale royale numide à celle de capitale de la respublica IIII coloniarum Cirtensium.

Notes :

1 – "Entraînez-les, excitez-les, armez-les puis lâchez-les sur les Nazis !"

2 – "Tous ces gens qui voyageaient par devoir ou par nécessité avaient la même mentalité : conscients des risques encourus, ils étaient également fiers de leurs entreprises, quelles qu'elles soient, car leurs motivations étaient complexes et fort diverses si bien que l'on peut parler de voyages à finalité mixte". J.-M. André et M.-F. Baslez : Voyager dans l'antiquité, p. 245.

3 – Sur les éléments de biographie existants, en l'état actuel de nos connaissances, voir la thèse non publiée de François Bertrandy : L'Etat de Publius Sittius et la Numidie cirtéenne (Ier siècle avant J.-C.-Ier siècle après J.-C.), thèse d'Etat sous la direction de G.-Ch. Picard, Université de Paris IV – Sorbonne, juin 1989, d'où est tiré l'article "L'Etat de Publius Sittius et la région de Cirta – Constantine (Algérie), Ier siècle avant J.-C. - Ier siècle après J.-C.", L'information historique, 1990, p. 69-73 ; Friedrich Munzer : "Sittius", RE 3, 1927 col. 409-411 ; Jacques Heurgon : "Les origines campaniennes de la Confédération cirtéenne", Libyca V, 1957, pp. 7-24.

4 – Nicolas Tran donne une définition précise de ce qu'est un negotiator entre la fin de la République et le début de l'empire. Son article paru dans la revue Pallas permet de mieux comprendre la personnalité de ces "grands financiers", et de connaître la nature de leurs activités économiques, au demeurant fort diverses.

5 – François Bertrandy : op. cit., p. 8.
6 – Jacques Heurgon : "La lettre de Cicéron à P. Sittius (Ad. Fam, V, 17)", Latomus, 9 fasc. 4, octobre-décembre 1950, pp. 369-377.
7 – Catherine Virlouvet : Famines et émeutes à Rome, des origines de la République à la mort de Néron, Ecole française de Rome, 1985 ; Jacques Heurgon : voir note précédente.
8 – Nicolas Tran : "Les hommes d'affaires romains et l'expansion de l'empire (70 av. J.-C. – 73 ap. J.-C.)", Pallas, revue d'études antiques, 96, Presses universitaires du Mirail, 2014, pp. 111-126.
9 – Aucune source historique ou archéologique n'est venue à ce jour confirmer ou infirmer qu'entre 64 et 57, P. Sittius ne serait pas revenu sur le sol italien.
10 – Jacques Heurgon : op. cit., p. 376.
11 – Stéphanie Guédon : Le voyage dans l'Afrique romaine, Ausonius, Bordeaux 2010, pp. 10-23.
12 – Dès lors François Bertrandy, s'appuyant sur les sources antiques, qualifie ses compagnons de Sittiani.
13 – Voir note 7.
14 – 17 ans en tout si l'on considère que Sittius est en Afrique depuis 64.
15 – Joëlle Napoli : "Rome et le recrutement des mercenaires", Revue historique des armées, 260, mis en ligne le 2 août 2010, URL : http://rha.revues.org/7055.
16 – F. Bertrandy estime leur nombre à 3500 au maximum.
17 – F. Bertrandy : op. cit., p. 19.
18 – F. Bertrandy voudrait voir dans ce choix le souvenir d'une jeunesse commune durant laquelle Publius Sittius aurait croisé César vingt ans auparavant, à Rome et en Espagne. Cette hypothèque peut sembler aujourd'hui quelque peu réductrice car elle sous-estime les choix stratégiques que Publius Sittius pouvait être amené à faire, résultats de leçons tirées de sa vie tumultueuse.
19 – Bellum Africum, XXV, 3.
20 – Joëlle Napoli : op. cit., p. 3.
21 – Il y a effectivement peu de chances que cette principauté fut indépendante.
22 – Jacques Heurgon : "Les origines campaniennes de la Confédération cirtéenne", Libyca, 5, 1957, pp. 7-27.
23 – Jacques Heurgon : op. cit., p. 377.
24 – Jean-Marie Lassère : Ubique Populus, peuplements et mouvements de la population dans l'Afrique romaine, de la chute de Carthage à la fin de la dynastie des Sévères (146 a.C – 235 p.C), Paris, Editions du CNRS, 1977 chez qui F. Bertrandy a emprunté le découpage chronologique pour le classement

des inscriptions avec mention de Sittius ou Sittia pour la ville de Cirta. Ensuite, il a appliqué la méthode à l'ensemble du territoire cirtéen.

25 – Pline : Histoire Naturelle, livre 5, chap ? II, l. 22 ; Pomponius Mela : Géographie, livre 1, chap. 6.

26 – Jacques Gascou : "Sur le statut de quelques villes de Numidie et de Maurétanie Césarienne", Antiquités Africaines, 40-41, 2004-2005, p. 260.

27 – Jean Mazard : Corpus nummorum Numidiae Mauretaniaeque, Paris 1955, n°530-535.

28 – Laissons de côté les débats d'attribution et d'identification du personnage dont le nom apparaît sur ces monnaies (de Sittius, d'un de ces compagnons de voyage ou d'un descendant) qui ont leur importance concernant la chronologie d'élévation de la ville de Cirta au rang de colonie romaine, mais qui n'est pas le sujet de cette communication. Pour information, voir la bibliographie ci-après : Elisabeth Smadja : "Note sur une monnaie de Cirta", Dialogues d'histoire ancienne, 5, 1979 et sa bibliographie ; Jacques Gascou : op. cit., et sa bibliographie.

29 – André Berthier : "Une mosaïque solaire trouvée à Constantine", Mélanges Carcopino, Paris, Hachette, 1966, pp. 113-124 ; André Berthier : "Un quartier d'habitat punique à Constantine", Antiquités Africaines, 16, 1980, pp. 13-26 ; André Berthier : "La mosaïque de Sidi M'Cid (Constantine). Les conditions de sa découverte et son milieu archéologique", 104e congrès national des Sociétés savantes, Bordeaux, 1979 (1982), pp. 87-97 ; F. Bertrandy : op. cit., pp. 337-344.

30 – Gilbert-Charles Picard : "Une mosaïque pompéienne de Constantine et l'installation des Sittii à Constantine", Revue archéologique, 1980, pp. 284-187 ; G.-Ch. Picard : "Le palais de Sittius à Cirta (Constantine)", BCTH 18, 1982 (1988).

31 – Jacques Heurgon : op. cit., p. 23.

Références :

1 - Amandry, Michel : "Notes de numismatique africaine" dans Revue numismatique, 30, 1988.

2 - André, Jean-Marie et Baslez Marie-Françoise : Voyager dans l'Antiquité, Fayard, 1993.

3 - Andreau, Jean : "Financiers de l'aristocratie à la fin de la République" dans Le dernier siècle de la République et l'époque augustéenne sous la direction Hubert Zehnacker, A.E.C.R, Strasbourg 1978.

4 - Andreau, Jean : "Negotiator" dans Der neue Pauly, 8, sous la direction d'H. Schneider, Stuttgart-Weimar 2000.

5 - Andreau, Jean : Banque et affaires dans le monde romain (IVe siècle av. J.-

C – IIIe siècle ap. J.-C), Points, Paris 2001.

6 - Bertrandy, François "Cirta" dans Encyclopédie berbère, 13, Edisud, Aix-en-Provence 1994.

7 - Bertrandy, François : "La communauté gréco-latine de Cirta (Constantine), capitale du royaume de Numidie, pendant le IIe et la première moitié du Ier siècle avant J.-C" dans Latomus, 44 fasc.3, 1985.

8 - Bertrandy, François : "L'Etat de P. Sittius et la région de Cirta - Constantine (Algérie) Ier siècle avant J.-C. – Ier siècle après J.-C.", dans L'information historique, 1990.

9 - Bertrandy, François : L'Etat de Publius Sittius et la Numidie cirtéenne (Ier siècle avant J.-C/Ier siècle après J.-C), Thèse d'Etat sous la direction de G.-Ch. Picard, Université de Paris IV - Sorbonne, juin 1989.

10 - Briand-Ponsart, Claude : "Le pouvoir et la confédération cirtéenne : priorité au ravitaillement", dans Africa Romana, 19, 2010.

11 - Briand-Ponsart, Claude : "Les relations de Cirta et de la Confédération cirtéenne avec le pouvoir pendant le Haut-Empire", dans Cahier du Centre Gustave Glotz, 17, 2006.

12 - Cristina, Amandine et Lechilli, Emmanuelle : "Les différentes représentations et symboliques du cheval à travers l'iconographie de la région de Cirta, du Ier siècle à la fin du IIIe siècle après J.-C" dans In Situ, 27, 2015. URL : http//insitu.revues.org/12030.

13 - Demiaux, Elisabeth : "Recherches sur les propriétés foncières des amis de Cicéron en Afrique" dans Africa Romana, 12, 1998 vol.1.

14 - Dupuis, Xavier : "Les origines de la colonie de Cuicul", dans Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France, 2006.

15 - Gascou, Jacques : "Sur le statut de quelques villes de Numidie et de Maurétanie Césarienne" dans Antiquités Africaines, 40-41, 2004.

16 - Guédon, Stéphanie : Le voyage dans l'Afrique romaine, coll. Scripta Antiqua, 25, Ausonius, Bordeaux 2010.

17 - Heurgon, Jacques : "Les origines de la confédération cirtéenne", dans Lybica, 5, 1957.

18 - Ionnatou, Marina : "Le code de l'honneur des paiements : créanciers et débiteurs à la fin de la République romaine" dans Annales, Histoire, Sciences sociales, 56e année, Editions de l'EHESS, 2001/6.

19 - Munzer, Friedrich : "Sittius", dans Paulys Realencyclopädie der classichen Altertumswissenschaft, Stuttgart 1927, col. 409-411.

20 - Napoli, Joëlle : "Rome et le recrutement des mercenaires" dans Revue historique des armées, 260, 2010, URL : http//rha.revues.org/7055.

21 - Nicolet, Claude : "Institutions politiques de Rome" dans Ecole pratique des hautes études, 4e section, Sciences historiques et philologiques,

Annuaire 1976-77, 1977.
22 - Smadja, Elisabeth : "Note sur une monnaie de Cirta" dans Dialogues d’histoire ancienne, 5, 1979.
23 - Tran, Nicolas : "Les hommes d’affaires romains et l’expansion de l’empire (70 av. J.-C / 73 ap. J.-C)" dans Pallas, revue d’études antiques, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse 2014.
24 - Virlouvet, Catherine : Famines et émeutes à Rome, des origines de la République à la mort de Néron, Paris/Rome, Ecole Française de Rome, 1985.